

Les Arts et la Ville et Télé-Québec présentent le
PRIX AMÉNAGEMENT 2015

MENTIONS DU JURY

Catégorie Population de moins de 20 000 habitants

VILLE DE LAC-MÉGANTIC

Projet : Parcours La marche du vent

Concepteurs : Commission des arts, de la culture et du patrimoine de Lac-Mégantic ; Daily tous les jours

À la suite de l'accident ferroviaire qui a détruit une partie du centre-ville de Lac-Mégantic à l'été 2013, la Commission des arts, de la culture et du patrimoine de Lac-Mégantic a fait appel au studio de design Daily tous les jours pour élaborer un parcours d'animation culturelle et patrimoniale permettant aux citoyens de se tourner vers l'avenir et la reconstruction de leur communauté. Le parcours La marche du vent a été conçu pour favoriser le recueillement, pour cultiver la mémoire collective et le sentiment d'appartenance des citoyens envers leur ville, ainsi que pour offrir aux Méganticois des aires communes leur permettant de se rassembler, de partager leur ville avec les visiteurs et de développer de nouvelles dynamiques communautaires. Le jury souligne la sensibilité, voire le caractère poétique, du parcours aménagé au cœur de la ville. Comme un pied de nez à la catastrophe, la vie emprunte le trottoir de bois à côté de la voie ferrée, symbole de destruction.



Catégorie Population entre 20 000 et moins de 100 000 habitants

VILLE DE JOLIETTE

Projet : Aménagement du carrefour turbogiratoire

Concepteur : Frédéric Saia, artiste

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un nouveau carrefour turbogiratoire à l'entrée de son territoire, et dans le contexte du 150e anniversaire de sa fondation, la Ville de Joliette a choisi d'intégrer une œuvre d'art public au concept élaboré pour ce site. Onde concertante est une œuvre sculpturale qui exprime la tradition musicale, la nature et le travail dans les carrières de granit de Joliette. L'œuvre est mise en valeur par l'aménagement paysager du site et un système d'éclairage qui change en fonction des saisons. Le jury félicite l'effort déployé par la Municipalité pour marquer l'entrée de son territoire par un aménagement original intégrant une œuvre d'art exprimant l'identité de Joliette. La réussite de ce projet est le fruit d'un travail d'équipe important. Le jury apprécie particulièrement l'attention qu'on a accordée à la sélection des plantes et des matériaux composant l'aménagement, qui rappelle le milieu environnant.



Catégorie Population de 100 000 habitants et plus

VILLE DE QUÉBEC - ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG

Projet : Réaménagement du parc du Sacré-Cœur

Concepteurs : André Plante, architecte paysagiste, Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec ;
Chantale Émond, directrice de la Division des arts et du patrimoine, Service de la culture de la Ville de Québec

Le réaménagement du parc du Sacré-Cœur s'inscrit dans un vaste projet de revitalisation de l'arrondissement historique du Trait-Carré, à Charlesbourg, l'un des joyaux du patrimoine québécois. Le concept du réaménagement a été élaboré de manière à mettre en valeur le patrimoine historique tout en assurant la protection des vestiges archéologiques. Il se veut un hommage symbolique aux fondations de la première église de Charlesbourg, au cimetière attenant, à la protection du Sacré-Cœur pendant la Première Guerre mondiale, ainsi qu'à la nature qui prend place sur le site. Le jury salue cette belle mise en valeur du patrimoine, par laquelle l'esprit du lieu a pu être recréé. Les concepteurs ont su aménager un espace paisible qui porte au recueillement.

